

Ordre du jour :

Examen pour avis du projet d'arrêté fixant le coefficient de revalorisation des pensions des Industries Électriques et Gazières

DÉCLARATION

Les retours faits par les pensionnés à FO Énergie et mines, ne peuvent permettre à notre délégation de valider ce qui nous est indéceemment proposé ce jour.

Les pensionnés nous ont fait part unanimement qu'une augmentation de 0,4 %, ne peut même pas être considérée comme une aumône !

Ils ont été très nombreux, quelquefois très âgés, à nous appeler pour exprimer leur amère déception. Certains moins âgés ont été plus vifs dans l'expression de leur colère.

Comment, disent-ils unanimement, peut-on leur porter un tel mépris ? !

Ils soulignent qu'aucun grand patron n'a donné l'impression de s'être oublié !

Ils constatent que les bénéficiaires sont largement au rendez-vous dans nos entreprises.

Avant tout, les retraités ne comprennent pas, et n'acceptent pas que les employeurs n'honorent pas les promesses faites envers eux, au titre de l'année 2008.

Ils se souviennent avec amertume de la promesse des employeurs, que pour eux : " rien ne devait changer".

Force est de constater qu'il n'en est rien, puisque les retraités se sont vus imposer la reprise intégrale des charges du régime maladie, jusqu'alors en partie supportées par les employeurs.

Ils n'ont pas oublié les modérations salariales imposées par les employeurs ces dernières années !

Ils gardent en mémoire, la non reconnaissance de leur travail dans les entreprises, au travers de la suppression par les employeurs du peu d'intéressement qu'ils percevaient.

Ils nous font part de l'augmentation des produits pétroliers, et des hausses qu'elle a générées par répercussion, et qui n'ont pas été considérées dans le calcul de l'indice des prix !

Tous ces éléments contribuent sournoisement à ronger leurs moyens d'existence.

Comment ne pas comprendre leur indignation ? Comment ne pas les entendre ?

Les écarts se creusent et la colère monte. Nous ne saurions qu'engager les décideurs à entendre leur message avant qu'il ne soit trop tard !

Ce sera donc non à l'aumône de 0,4%, mais oui à une augmentation décente et conséquente des pensions.